

ASSEMBLEE NATIONALE24 novembre 2005

RETOUR A L'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI - (n° 2668)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 35

présenté par
M. Wauquiez, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 11

Dans cet article, substituer à la référence :

« L. 351-2 »,

la référence :

« L. 351-20 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.